

Nations Unies

UNOG

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Cet AMI est placé au nom de UNOG. L'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu des informations fournies est la responsabilité de UNOG. Vous êtes donc prié d'adresser toutes vos questions sur cet AMI à UNOG en utilisant le numéro de fax ou l'adresse e-mail fourni ci-dessous.

Sujet de l'AMI :

Concession pour la réalisation de travaux sanitaires, de ferblanterie et de tuyauteries gaz au Palais des Nations à Genève (Suisse).

Concession to carry out plumbing, tinsmithing and gas piping work at the Palais des Nations in Geneva (Switzerland).

Date de l'AMI: 17 January 2024 Date limite de réception des MI: 31 January 2024

Numéro de l'AMI: EOIUNOG22265

Pays/Territoire bénéficiaire : Switzerland

Commodité/catégorie de Service : Ingénierie technique et de construction

Soumission des MI à l'attention de : Francisco Ferrero

Numéro de Fax:

Adresse E-mail: francisco.ferrero@un.org; procurementunog@un.org

Code UNSPSC:

30181500 - Sanitary ware

30181505 - Toilets

30181506 - Urinals

30181508 - Restroom partitions

30180000 - Plumbing fixtures

40142000 - Hoses

72101510 - Plumbing system maintenance or repair

83101604 - Gas pipeline services



DESCRIPTION DES EXIGENCES

EN FRANCAIS

L'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) souhaite recevoir des expressions d'intérêt pour un appel d'offres qu'il a l'intention de lancer pour la réalisation de travaux d'entretien courant, de transformation et d'amélioration des installations sanitaires, de chauffage, de tuyauteries de gaz et de ferblanterie au Palais des Nations à Genève (Suisse).

Le but est d'établir un contrat d'une durée initiale de trois (3) ans avec possibilité d'une prolongation de deux (2) périodes supplémentaires et consécutives d'une (1) année maximum chacune (3+1+1), sous réserve de l'éxécution satisfaisante des prestations effectuées et de la disponibilité des budgets de l'ONUG.

Veuillez noter que cette demande d'expression d'intérêt (EOI) ne constitue pas un appel d'offres. Seules les entreprises considérées comme qualifiées par l'ONUG pour fournir ces services seront invitées à l'appel d'offres. Toutes les réponses seront traitées de manière strictement confidentielle.

IN ENGLISH

The United Nations Office at Geneva (UNOG) wishes to receive expressions of interest in a call for tenders which it intends to launch for the performance of various routine maintenance, conversion and improvement work on the sanitary, heating, gas piping and tinsmithing installations at the Palais des Nations in Geneva (Switzerland).

The aim is to establish a contract for an initial period of three (3) years with the possibility of an extension of two (2) additional and consecutive periods of one (1) year maximum each (3+1+1), subject to the satisfactory performance of the services rendered and the availability of UNOG budgets.

Please note that this request for expression of interest (EOI) does not constitute an invitation to tender. Only companies deemed qualified by UNOG to provide these services will be invited to tender. All responses will be treated as strictly confidential.

CRITÈRES SPÉCIFIQUES / INFORMATIONS

EN FRANCAIS

- 1. Le soumissionnaire doit être une entité spécialisée dans le domaine des installations sanitaires, de chauffage, de tuyauteries de gaz et de ferblanterie.
- 2. Le soumissionnaire doit justifier d'une ancienneté de cinq (5) ans minimum.
- 3. L'ensemble du personnel intervenant à l'ONUG doit pouvoir échanger les informations et recevoir les instructions en langue française. Tous les documents de travail seront rédigés en langue française.
- 4. La personne qui sera chargée du contrat doit etre francophone (pour les réunions et la rédaction des rapports de visite en français).
- 5. Le soumissionnaire devra posséder au minimum 21 techniciens/monteurs dans leur entreprise répartis dans les domaines de travaux sanitaires, de ferblanterie et de tuyauteries gaz.

A titre indicatif, les prestations sur bases de calculs SUISSETEC et selon normes et réglementations cantonales et fédérales Suisses en vigueur



In ENGLISH

- 1. The tenderer must be a specialist in the field of sanitary installations, heating, gas piping and tinsmithing.
- 2. The tenderer must have at least five (5) years' seniority.
- 3. All personnel working at UNOG must be able to exchange information and receive instructions in French. All working documents shall be written in French.
- 4. The person in charge of the contract must be French-speaking (for meetings and the drafting of visit reports in French).
- 5. The tenderer must have a minimum of 21 technicians/fitters in their company in the fields of sanitary work, tinsmithing and gas piping.

As an indication, the services based on SUISSETEC calculations and in accordance with current Swiss cantonal and federal standards and regulations.

REMARQUE

Les informations relatives aux appels d'offres pour le système d'achat des Nations Unies sont **disponibles gratuitement** à l'adresse suivante : https://www.ungm.org/Public/Notice

Seul le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) a été autorisé à percevoir une commission minime auprès des fournisseurs souhaitant recevoir automatiquement des avis de marché ou des Appels à Manifestation d'Intérêt. Les fournisseurs intéressés par ce service d'alerte aux offres sont invités à s'abonner sur http://www.ungm.org

Les fournisseurs intéressés à participer au processus de sollicitation planifié doivent compléter et renvoyer le formulaire de réponse du fournisseur de cet AMI, électroniquement (via le lien disponible à la page suivante) avant la date limite indiquée ci-dessus.



RÉPONSE DU FOURNISSEUR

AVIS

- Les entreprises ne peuvent participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU qu'après s'être inscrites (gratuitement) sur UNGM le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org).
- Lorsque vous exprimez votre intérêt pour la sollicitation envisagée en soumettant ce formulaire de réponse, veuillez vérifier que votre société est enregistrée sous son nom légal complet sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org) et que votre application a bien été soumise au Secrétariat de l'ONU.
- Bien que les sociétés peuvent participer à des sollicitations une fois leur enregistrement réalisé au niveau Basique, nous recommandons vivement que l'enregistrement soit effectué au **niveau 1** auprès du Secrétariat de l'ONU avant même de répondre aux appels d'offres.
- Il est rappelé aux entreprises les restrictions d'emploi d'anciens membres du personnel de l'ONU qui ont été impliqués dans le processus d'approvisionnement au cours de leurs trois dernières années de service conformément à ST/SGB/2006/15, y compris (a) employer ce personnel pendant un an après la séparation de service et (b) permettre à ce personnel de communiquer avec le personnel actif de l'ONU ou de comparaître devant lui pour des questions liées au processus d'approvisionnement pendant deux ans après la cessation de service. La violation des dispositions de ST/SGB/2006/15 peut entraîner la suspension de l'enregistrement de l'entreprise en tant que fournisseur de l'ONU.

VEUILLEZ NOTER : vous pouvez exprimer votre intérêt pour cet AMI électroniquement à l'adresse suivante :

https://www.ungm.org/Public/Notice/224345

En cas de difficulté lors de la soumission électronique, merci de contacter directement francisco.ferrero@un.org; procurementunog@un.org pour plus de renseignements.



INSTRUCTIONS POUR SOUMETTRE UNE MI

1) Enregistrement en tant que fournisseur auprès des Nations Unies

Les fournisseurs intéressés à satisfaire à l'exigence décrite ci-dessus doivent être enregistrés auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org) avec le Secrétariat de l'ONU afin de pouvoir participer à toute sollicitation. Des informations sur le processus d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.un.org/Depts/ptd/vendors.

Critères d'éligibilité

Pour être éligible à l'enregistrement auprès de l'ONU, vous devez déclarer que :

- A. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas cotée ou associée à une entreprise ou une personne listée dans :
 - I. le Compendium des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies (https://www.un.org/securitycouncil/content/un-sc-consolidated-list), ou
 - II. sur le site Web IIC Oil for Food List ou, s'il figure sur la liste, cela a été divulgué à la Division des achats des Nations Unies par écrit.
- B. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas actuellement supprimée ou suspendue par les Nations Unies ou toute autre organisation des Nations Unies (y compris la Banque mondiale);
- C. Votre entreprise (ainsi que toute société mère, filiale d'entreprise affiliée) n'est pas sous enquête formelle, ou n'a pas été sanctionnés au cours des trois (3) années précédentes par une autorité nationale d'un pays Membre de l'ONU pour avoir pratiqué ou s'être engagé dans des pratiques interdites, y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique ;
- D. Votre entreprise n'a pas déclaré faillite, n'est pas engagée dans une procédure de faillite ou une mise sous séquestre, et qu'il n'existe pas de jugement ou d'action judiciaire en cours à l'encontre de votre entreprise qui pourrait compromettre les opérations de votre entreprise dans un avenir prévisible ;
- E. Votre entreprise n'emploie pas, ni ne prévoit employer, une ou plusieurs personnes qui sont, ou ont été, un membre du personnel de l'ONU au cours de l'année précédente, si ledit membre du personnel des Nations Unies a ou a déjà eu des relations professionnelles avec le fournisseur en tant que membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service auprès de l'ONU (conformément aux restrictions des Nations Unies concernant l'aprèsemploi publiées dans le document ST/SGB/2006/15.)
- F. Votre entreprise s'engage à ne pas se livrer à des pratiques interdites (y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique), avec l'ONU ou toute autre partie, et à mener ses activités de manière à éviter tout risque financier, opérationnel, d'atteinte à la réputation ou autre, pour l'ONU.

Pour les fournisseurs enregistrés : Les fournisseurs déjà inscrits sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies du Secrétariat de l'ONU, doivent veiller à ce que les informations et la documentation (par exemple, les états financiers, adresses, nom du contact, etc.) fournies dans le cadre de leur enregistrement sont à jour dans UNGM. Veuillez vérifier et vous assurer que votre société est enregistrée sous son nom légal complet.

Pour les fournisseurs intéressés par l'enregistrement : Les fournisseurs non encore enregistrés doivent faire une demande d'inscription sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (http://www.ungm.org); les informations sur le processus d'inscription peuvent être trouvées au lien suivant https://www.un.org/Depts/ptd/vendors. Les fournisseurs doivent compléter le processus d'inscription avant la date de clôture de l'AMI. Les fournisseurs qui n'ont pas terminé le processus d'enregistrement dans l'UNGM avant la date de clôture de l'AMI ne sont pas éligibles pour participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU. Nous recommandons vivement à toutes les entreprises de s'inscrire au moins au niveau 1 sur la liste du Secrétariat des Nations Unies avant de participer à toute sollicitation.

AVIS IMPORTANT : Toute inscription fausse, incomplète ou défectueuse d'un fournisseur peut entraîner le rejet de la demande ou l'annulation d'un enregistrement déjà existant.

2) Processus de soumission de l'AMI

Les fournisseurs intéressés à participer au processus de sollicitation prévu doivent transmettre leur Manifestation d' Intérêt pour UNOG (UNOG) au plus tard à la date de clôture indiquée dans la présente déclaration d'intérêt. <u>En raison du volume élevé de communications, UNOG n'est pas en mesure de délivrer un accusé de réception des AMI.</u>

Veuillez noter qu'aucun autre détail relatif à la sollicitation prévue ne peut être communiqué aux fournisseurs avant la publication des documents de sollicitation.

Cet AMI est émis sous réserve des conditions contenues dans la page d'introduction des MI disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/Depts/ptd/eoi.

